

d'arriver à fondre la race française avec la race anglaise ?

Nier ces faits équivaldrait à nier l'existence du soleil.

Il est bien permis de contester ce que Dom Benoît dit de la faiblesse de l'Empire britannique, de ne pas admettre que l'extension territoriale développée démesurément peut devenir pour lui un véritable péril. Soit. Mais, est-ce un crime de croire à cette faiblesse, de prédire que cette prospérité, déjà longue de trois siècles, subira un jour ou l'autre des éclipses ? Prédire ou prévoir ces éclipses n'est pas les souhaiter. Signaler la décroissance probable du fanatisme des anglo-manes, qui en sera la conséquence, qui lui fera peut-être enterrer la hache de guerre et cesser cette troisième guerre de cent ans, serait un délit, un acte séditieux ! Alors, il est criminel de désirer l'union et la paix entre deux races destinées à vivre côte à côte. La cause et l'effet sont choses distinctes. Par conséquent, il n'est pas défendu de se réjouir de l'effet, tout en déplorant la cause.

Les emportements et les dénonciations que ces assertions ont provoqués sont donc inexplicables et injustifiables.

On a encore accusé Dom Benoît d'avoir applaudi aux défaites de l'Angleterre dans sa guerre actuelle contre les Boërs. Or, plusieurs savent aujourd'hui que son manuscrit était entre les mains d'un personnage éminent en janvier 1899. Pouvait-il, sans être non seulement un petit mais un grand prophète, faire allusion à une guerre qui n'a éclaté que douze mois plus